

Guyancourt

Aubevoye

**SUD**

Solidaires, unitaires, démocratiques !

**RENAULT**

1 avenue du Golf  
78288 Guyancourt  
API : TCR MOD 023

Tel: 01 76 83 22 93  
Port: 06 73 76 97 49  
Fax : 01 76 83 22 94

[sud.guyancourt@renault.com](mailto:sud.guyancourt@renault.com)

Parc de Gaillon  
27940 Aubevoye  
API : CTA G24 040

02 32 77 63 09  
06 82 45 48 18  
02 32 77 61 45

[sud.aubevoye@renault.com](mailto:sud.aubevoye@renault.com)

INTERNET : [sudrenault.free.fr](http://sudrenault.free.fr)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**INDUSTRIE**

Tract n° 10 Mai 2008

## **LES BEBES DU PERSONNEL NE CRECHENT TOUJOURS PAS AU TCR**

ACCORD DU 17/02/2004 RELATIF A L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET A LA CONCILIATION ENTRE VIE FAMILIALE ET LA VIE PROFESSIONNELLE : **OÙ EST LE RESPECT DES SIGNATURES ?**

### ARTICLE 9. MESURES RELATIVES A LA GARDE D'ENFANTS

« *RENAULT souhaite encourager la création de modes de garde innovants et alternatifs pour les enfants de moins de trois ans, tels que des systèmes d'accueil mixte ou des systèmes de garde en appartement qui permettent d'assurer une continuité entre l'accueil en crèche et celui en halte garderie ainsi que des horaires d'ouverture aménagés répondant aux contraintes posées par la conciliation entre horaires professionnels et modes de garde.*

*RENAULT s'engage à rechercher et à mettre en œuvre une expérience de partenariats avec les municipalités ou des organismes agréés de garde d'enfants qui peuvent être établis dans cette approche. »*

RENAULT S'ENGAGE. Lorsque la direction fait dans le déclaratif, elle n'y va pas par quatre chemins, quitte à réunir comme à l'accoutumée les signatures de quelques d'organisations syndicales accompagnatrices. Car reconnaissons-le, le sujet est beau, l'intention louable. Personne ne peut résister. Les salariés vont enfin pouvoir concrètement compter sur leur employeur pour les aider dans l'organisation de leur vie quotidienne.

Domage que dans cet article 9, les faits soient restés creux et que personne ne retrouve le début d'une once de commencement de la concrétisation de l'engagement vertueux.

Car malheureusement l'entreprise n'a rien mis en œuvre sur ce terrain malgré l'accord signé.

Relayée par SUD, l'impatience des salariés s'est exprimée en séance DP de Février dernier :

« Question N° 65070/02-08/80 : *Au titre de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la conciliation entre vie familiale et professionnelle du 17/02/04 [...] quelles investigations ont été accomplies pour notre établissement depuis 2004 ? SUD voudrait connaître le nombre et le nom des organismes et/ou municipalités qui ont été contactés à cette occasion, ainsi que l'organisation mise en place pour répondre aux salariés sur cette question.*

Réponse de la direction : *Nous n'avons pas de projet de ce type à ce jour... »*

Pas de projet ? Après 4 années d'immobilisme et quelques passades syndicales qui ressemblent davantage à du clientélisme électoral qu'à une véritable percée sociale, voilà un bilan bien décevant !

**DECIDEMENT, LES GRANDES OEUVRES SOCIALES N'ONT  
PLUS LEUR PLACE CHEZ RENAULT**

Selon l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) et l'INSEE, les 3/4 des employeurs affirment aider leurs salariés à concilier travail et obligations familiales, mais pour 70% d'entre eux, la politique familiale vise avant tout à réduire l'absentéisme et pour 62%, à améliorer la productivité et les performances.

Seules 2%  
des  
entreprises  
proposent  
une crèche

Pas de quoi verser dans la philanthropie. Les entreprises sont rares à s'occuper réellement des problèmes des salariés ou à répondre par des structures efficaces pour les soulager de leurs petits soucis quotidiens. Aussi négligés que les préoccupations salariales, le transport, le logement, les mutuelles médicales ou la garde des enfants sont des sujets traditionnellement absents des politiques d'entreprises, parce le social ne génère aucun retour financier.

Dans le domaine des places en crèche, garderies et centres de loisirs, la fonction publique est plus généreuse que certaines riches multinationales. Pourtant depuis le 01/01/04, l'état encourage la création de structures d'accueil en prenant en charge via « *le crédit d'impôt famille* » 25% des dépenses dans la limite de 500 K€/an. Ce qui représentait à l'époque un effort public de 40 millions d'euros. La CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) participe également avec ses subventions.

Si RENAULT est en retard sur le sujet, d'autres grandes sociétés ont manifestement pris de l'avance. DANONE, COCA-COLA, l'ORÉAL ou PSA ont ainsi créé leurs propres structures. A Vélizy, PSA accueille à prix très compétitifs une cinquantaine d'enfants du personnel de son centre technique. La demande explose et RENAULT n'a toujours pas compris qu'il tenait à travers ces propositions le moyen d'augmenter le sentiment d'appartenance, de fidéliser ses salariés au-delà du salaire en développant leur bien-être dans l'entreprise.

Crèches dédiées ou partagées entre plusieurs sociétés, réservation de « berceaux » dans des garderies existantes ; ce qui peut représenter un coût pour l'entreprise peut se révéler une carte avantageuse contre l'absentéisme. Un véritable outil de ressources humaines à part entière, infiniment plus performant que l'arbitrage despotique sur la période de congés d'été... Encore faudrait-il simplement prendre conscience de l'importance du double phénomène sociologique et démographique qui transforme notre société civile jusque dans notre univers professionnel : de plus en plus de femmes travaillent et accèdent à d'importants niveaux de responsabilités, et les naissances ne cessent de s'accroître alors que l'offre crèche ne suit pas.

Ce n'est pas au CE de porter le rôle timide d'aide à la garde des enfants. Avec sa bonne volonté mais au détriment de ses missions sur les vacances familiales, l'enfance, la culture ou le sport, il attribue depuis peu des CESU aux montants malheureusement insuffisants. Ces moyens réduits n'apportent pas les réponses qu'attendent les salariés et n'ont pas à se substituer aux engagements pris par l'entreprise à travers l'accord signé le 17 Février 2004.

Les 14-15 Juin prochain, RENAULT prouvera qu'il est capable d'engloutir des sommes folles pour un Road-show de formule 1 dans notre établissement. Dégager les crédits nécessaires pour répondre aux engagements pris vis-à-vis des salariés ne devrait donc être qu'une simple formalité. PUISQUE L'HEURE EST AUX PLANS DE SOUTIEN, SUD EN RECLAME UN POUR FAIRE AVANCER CE SUJET AU TECHNOCENTRE.

Qu'attendent les organisations syndicales signataires pour mettre en demeure la direction de respecter son accord ? Qu'attend RENAULT pour reconnaître que ses salariés sont aussi des parents ?